Image not found or type unknown

# Separation concubin avec bien immobilié

Par **djemy**, le **01/02/2008** à **11:42**

Je viens vers vous car je ne sais pas comment faire.
Voila 5ans mon ex concubine, avec qui j'ais un enfant de 3 ans, avons achettés une maison. Etant déjà divorcé, ma concubine a voulu mettre uniquement son nom sur le contract de vente, pretextant ne pas vouloir donner une part à mon ex femme, en cas de décès.

Depuis l'achat, j'ais payé l'intégralité des traites du crédit de cette maison, maitenant nous sommes séparés et elle me dis que juridiquement je n'ais droit à rien (sur ce point elle a surement raison). Le bien a été achetté en son nom, mais entretenu par mes soins et qui plus est payé depuis lors.
Ais je un recours afin de pouvoir récupèrer une part sur cette maison, ou je n'ais que mes yeux pour pleurer ?

par avance merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés